

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 15 (1907)

Heft: 6

Rubrik: Société militaire sanitaire suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« l'Association des dames françaises et
« l'Union des femmes de France.

« En vertu de cet accord, un Comité
« central de la Croix-Rouge française a
« été constitué. Il est composé de délégués
« des trois Sociétés et est présidé par le
« Président de la Société française de
« secours aux blessés militaires.

« Ce Comité ne s'immiscera en rien
« dans l'administration intérieure de cha-
« cune des trois Sociétés; il sera le lien
« moral qui les unit, il représentera la
« Croix-Rouge française dans ses relations
« internationales.

« Je viens donc vous prier, Monsieur le
« Président, de prendre acte de la consti-
« tution de ce Comité central et, confor-
« mément aux résolutions votées par la
« 4^e Conférence internationale réunie à
« Carlsruhe en 1887, de la notifier aux
« Comités centraux déjà en rapport avec
« le Comité international de la Croix-
« Rouge.

« Je ne doute pas, Monsieur le Prési-
« dent, que vous n'appreniez avec satis-
« faction une constitution qui réalise un
« vœu souvent exprimé par vous et qui,
« consacrant l'unité de la Croix-Rouge fran-
« çaise, contribuera certainement au plus
« actif développement des idées généreuses
« dont Genève a été le point de départ
« et conserve le dépôt.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président,
« l'expression de mes sentiments les plus
« distingués.

« (*Signé*) Marquis de VOGÜÉ. »

Le Comité international de Genève ajoute:

C'est avec une réelle satisfaction que nous voyons se réaliser ainsi l'unité de la Croix-Rouge française par l'entente si longtemps désirée des trois Sociétés d'assistance volontaire autorisées et reconnues par le Gouvernement français. Nous nous permettons d'adresser nos sincères félicitations aux artisans de cet accord et d'y joindre, en notre qualité de représentants de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge, nos plus vifs remerciements. Nous avions souvent regretté de ne pouvoir entretenir, en raison des lois fondamentales de l'organisation de la Croix-Rouge posées en 1863, aucun rapport avec l'Association des dames françaises et l'Union des femmes de France, et nous sommes assurés que les excellentes relations que nous avons toujours eues avec la Société française de secours aux blessés militaires, leur ainée, ne seront que cimentées et développées à la suite de cette entente. Nul doute qu'il n'en résulte pour l'institution de la Croix-Rouge en France une force et un développement dont les amis de cette œuvre en tous pays ne pourront que se réjouir.

Société militaire sanitaire suisse

Assemblée des délégués, à Genève les 11 et 12 mai 1907

Etincelantes et vaporeuses journées de printemps que celles qui ont retenu à Genève les délégués confédérés de la Société militaire sanitaire suisse. La plus franche camaraderie n'a cessé de régner au milieu des groupes de soldats sanitaires

et de leurs amis accourus de toutes les parties de la Suisse. La section de Genève — dont l'éloge n'est plus à faire — a reçu les 75 délégués des sections sœurs de la façon la plus cordiale, et rien n'a été négligé pour que le souvenir de cette fête fût parfait.

Dans le jardin de l'Arquebuse deux tentes ont été dressées; l'une abrite une douzaine de lits, c'est un petit hôpital de campagne avec aménagement complet et très pratique. La table d'opération et les couchettes sont construites d'après les plans du Dr Ed. Lardy, ils se démontent facilement, se plient, et peuvent être magasinés dans un espace très restreint. Cette tente et son contenu appartient aux trois sociétés des dames et des messieurs de la Croix-Rouge et des samaritains de Genève.

L'autre tente, plus petite, contient une exposition d'articles sanitaires pour les sociétés de secours aux blessés: brancards, sacoches, boîtes à pansements; nous remarquons spécialement le brancard de montagne inventé par le Dr Lardy, et qui a rendu souvent déjà des services à des ascensionnistes malheureux.

Sous la direction de charmantes dames de la Croix-Rouge et d'aimables samaritains, de nombreux groupes circulent, examinent, admirent et se rapprochent de la salle des Rois où aura lieu tout à l'heure la soirée familière.

A 8 $\frac{1}{2}$ h. le président de la section de Genève, M. Siegenthaler, souhaite la bienvenue à tous et remet des diplômes à ceux qui ont plus particulièrement aidé la section de Genève dans sa tâche souvent difficile. Le capitaine Lardy, se faisant l'interprète de la section offre au président un souvenir bien mérité, puis Mme Lardy lui remet, en quelques mots aimables et flatteurs, une superbe bannière offerte par les dames. Musiciens, gymnastes, acteurs, charment longtemps encore les nombreux délégués et les invités genevois.

Le lendemain matin à 8 heures, les 75 délégués des 24 sections qui comptent aujourd'hui plus de 1000 membres, se réunissent à la salle du Grand-Conseil. L'ordre du jour est rapidement enlevé. Des sept travaux de concours présentés,

quatre ont été primés par le jury, ce sont ceux de Messieurs :

Brancardier Gust. Schmid à Wiedikon-Zürich.

Infirmier Walther Gysin à Liestal.

Infirmier Werner Albrecht à Lucerne.

Sergent-major Christ. Schweizer à Liestal.

Zurich est nommé siège de la prochaine assemblée des délégués et sa section sera directrice pour 1907/08. Plusieurs motions importantes concernant une demande d'allègement de l'équipement du soldat sanitaire, une intervention plus efficace des pouvoirs publics auprès des sections, et d'autres occupent les délégués jusqu'à 10 $\frac{1}{2}$ h., puis, sous le soleil radieux, tambours et drapeaux en tête, la Société descend la Treille pour se rendre à l'hôtel de l'Arquebuse où a lieu le banquet officiel.

Aux sons d'un excellent orchestre souvent interrompus par les discours, les plats se succèdent, et les assistants font honneur à la cuisine et aux vins qui leur sont offerts.

Le capitaine Lardy, major de table, ouvre la série des discours et porte en termes élevés le toast à la patrie; puis c'est le président de la section de Genève qui boit aux délégués des sections confédérées et aux invités. Le conseiller d'Etat Mussard parle de la réorganisation militaire et félicite les troupes sanitaires de leur noble tâche; le sergent Kübli, au nom du comité central sortant de charge, remercie la section de Genève de son cordial accueil; le président du conseil administratif de Genève, M. Pricam, encourage la Société à persévérer dans la bonne voie du travail humanitaire et hygiénique. Le Dr Lardy, M. Pisteur, président de la Société des sauveteurs de Collonges-sous-Salève, le colonel Neiss au nom de la Société suisse de la Croix-Rouge, prennent encore la parole; puis, après un discours charmant de l'infirmier

Benoit, de Vevey, la salle de banquet se vide, et c'est par groupes que les délégués reprennent bientôt le chemin de la gare.

Nous félicitons la section de Genève

pour la réussite complète de la fête qu'elle avait si bien préparée et nous remercions tous ceux qui ont contribué à la joie des invités.

D^r M.

**Assemblée annuelle des délégués
de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, samedi et dimanche
29 et 30 juin 1907, à Coire**

PROGRAMME:

Samedi 29 juin:

4 heures de l'après-midi: Réception des délégués au bureau du Comité d'organisation à l'hôtel Steinbock, vis-à-vis de la gare. Distribution des cartes de fête et de logement.

8 heures du soir: Réception offerte par le Comité d'organisation au jardin et dans la grande salle de l'hôtel Steinbock. Productions musicales et théâtrales, projections lumineuses de la Croix-Rouge suisse.

Dimanche 30 juin:

8 heures du matin: **Assemblée annuelle des délégués à l'Aula de l'Ecole cantonale.**

8 à 8¹/₂ heures: Distribution des cartes de votation pour les délégués à l'entrée de la salle.

Ordre du jour:

1^o Appel nominal des délégués.

2^o Procès-verbal de l'assemblée d'Aarau.

3^o Compte rendu administratif et compte rendu financier pour 1906.

4^o Budget pour 1908.

5^o Nomination d'un membre de la Direction en remplacement de M. Ed. Zimmermann de Bâle.

6^o Nomination des censeurs pour les comptes de 1907.

7^o Révision des statuts (voir la proposition I de la Direction).

8^o Emission d'un emprunt à primes par la Société centrale suisse de la Croix-Rouge (voir la proposition II de la Direction).

9^o Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle.

10^o Rapports:

a) *La nouvelle Convention de Genève.* Rapporteur: M. le docteur Müerset, médecin en chef.

b) *La VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres.* Rapporteur: M. le docteur Neiss.

Midi: *Banquet à l'hôtel Steinbock.* Après le banquet, promenades en ville et aux environs (Sources de Passug, Lürlibad).

Les membres de la Croix-Rouge, de l'Union suisse des Samaritains, de la Société militaire sanitaire suisse et de la Société d'utilité publique des Femmes suisses, et en